

## Flash cultures – N°5 Observations du lundi 4 mars 2019

### COLZA :

\* **Stade :** majoritairement C2 (entre-nœuds visibles), et D1 (boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales) pour les quelques parcelles les plus précoces.

\* **Fertilisation azotée et soufrée :**

Fin de semaine dernière suite aux tours de plaine dans les GVA de la plaine du Jura, on observait une certaine diversité concernant la fertilisation des colzas. La majorité avait effectué deux apports d'azote dont le soufre et un dernier apport restait à effectuer. Pour une minorité, un seul apport d'azote était effectué ou alors la totalité de la fertilisation était réalisée. Compte tenu de doses d'azote totales souvent inférieures à 150 unités/ha, certains soulignent que leur stratégie prévue en 3 apports aurait pu être réalisée en 2 apports. L'apport du solde azoté si nécessaire peut être envisagé en toutes situations.

Ci-dessous, fractionnement proposé par Terres Inovia selon la dose d'azote totale à apporter.

Dose Totale Azote à apporter	Reprise de végétation (C1-C2)	Début montaison (C2-D1)	Boutons accolés (D1-D2)	Boutons séparés (E)
< à 100 N			< 100	
100 à 170 N		60 à 80	40 à 90	
> à 170 N	40 à 60	50 et +		40 à 60

C1= reprise de végétation, C2 entre-nœuds visibles.

Pour les parcelles situées en zone vulnérable, la dose d'azote minéral doit être effectuée en au moins 2 apports. Entre le 1<sup>er</sup> et le 15 février, la dose d'azote totale apportée ne peut excéder 80 N/ha. Chaque apport suivant est plafonné à 120 N/ha.

\* **Fertilisation soufrée :** la montaison débute, le soufre doit être apporté. Au minimum 75 kg/ha de sulfate, et moins en cas d'apport d'engrais de ferme. Soit 150 kg/ha de Kiesérite, 200 kg de Basamon...

\* **Ravageurs :** Les captures de charançon de la tige du colza de la semaine écoulée n'ont eu lieu que dans 3 parcelles sur 10, parcelles où des piègeages avaient déjà eu lieu lors des semaines précédentes. Elles sont toujours nulles pour 4 situations.

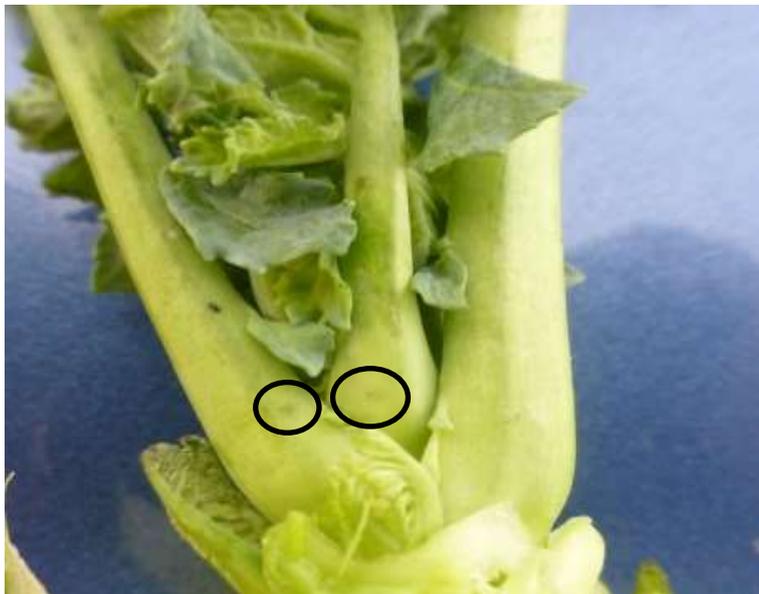


6 barris à gauche, 3 meligèthes au-dessus et le reste charançon de la tige du chou.

Parcelles de colza du réseau jurassien (Bulletin de santé du végétal)

Commune	Organisme	Stade majoritaire	Charançon de la tige du colza (nuisible)				Charançon de la tige du chou (non nuisible)			
			11 au 18/02	18 au 25/02	25 au 4/03	Total	11 au 18/02	18 au 25/02	25 au 4/03	Total
Saint-Aubin	CA 39	C2	0	1	9	<b>10</b>	28	13	9	<b>50</b>
Sermange	CA 39	C2	0	2	0	<b>2</b>	25	201	26	<b>201</b>
Chilly le Vignoble	Interval	C2	0	15	25	<b>40</b>	32	62	60	<b>154</b>
Saint-Lothain	CA 39	D1	0	0	0	<b>0</b>	150	51	0	<b>51</b>
Les Hays	CA 39	C2	0	0	0	<b>0</b>	38	576	21	<b>635</b>
Ruffey sur Seille	Terre Comtoise	C2	10	10	2	<b>22</b>	130	40	5	<b>175</b>
Nance	CA 39	C2	1	8	0	<b>9</b>	85	33	2	<b>120</b>
Authume	CA 39	C2	0	0	0	<b>0</b>	32	101	23	<b>156</b>
Vaudrey	CA 39	C2	0	1	0	<b>1</b>	55	537	158	<b>750</b>
Petit-Noire	Ca 39	C2	0	0	0	<b>0</b>	-	113	15	<b>128</b>

Les captures de charançons de la tige du chou sont en forte régression. D'une manière générale, le vol des charançons s'est arrêté jeudi excepté Vaudrey. Ce qui fait penser que le traitement était bien positionné pour celles et ceux qui ont fait un traitement insecticide au milieu de la semaine dernière juste avant la pluie.



2 piqures sur pétiole

La recherche de piqures a été faite dans 7 parcelles (TNT ou parcelle non traitée). Elles ont été trouvées en ce début de semaine sur 6 parcelles à des pourcentages variables : Authume 10 % (œuf en surface), Saint-Aubin 15 %, Les Hays 20 %, Sermange 25 %, Vaudrey et Germigney 4 5%. Les piqures se situent toujours sur les pétioles et non sur la tige principale. De temps en temps, on peut observer un œuf en surface. Dans ce cas, on suppose que c'est une ponte de charançon de la tige du chou et non de la tige du colza. Seule la parcelle de Petit-Noire ne présente pas de piqures. Ce colza est le plus en retard et le moins développé.

C'est la première fois que l'on trouve autant de piqures et sur une telle proportion de parcelles de colza. Par contre, les captures de charançon de la tige sont toujours aussi faibles et pas systématiques. Alors que le charançon de la tige n'a fait aucun dégât depuis plusieurs années dans notre département, ne pourrait-il pas en faire de façon significative cette année et de manière généralisée ? Est-ce que ces piqures ont un rapport avec les larves de charançons que nous avons trouvés l'année dernière en quantité à partir de la floraison dans toutes les parcelles visitées (environ une quarantaine) mais jamais pu identifier (tige du colza ou tige du chou) ? Si la parcelle n'a pas reçu de protection insecticide vis-à-vis du charançon de la tige la semaine dernière est-il encore temps et utile de faire un traitement rapidement car les femelles présentent des œufs matures ? Impossible de répondre avec certitude à toutes ces questions. Si vous décidez d'intervenir prochainement, laissez absolument un témoin non traité.

Produit autorisé vis-à-vis du charançon de la tige (liste non exhaustive) : Fastac 0.150 l, Mageos MD 0.05 kg, Ducat 0.3 l, Cythrine Max0.05 l, Decis Expert 0.05 l, Mandarin Pro 0.3 l, Trebon 30 EC 0.2 l, Nexide 0.075 l, Karakas 0.075 l, Karate Zeon0.075 l, Mavrik Flo 0.2 l, Fury 10EW0.1 l, ...

\* **Larves dans les pétioles** : Des comptages larvaires ont été réalisés ce jour sur les parcelles du réseau excepté Ruffey sur Seille. Des larves majoritairement de grosses altises ont été trouvées dans 6 parcelles du réseau. Elles n'ont pas été trouvées dans 2 parcelles, Saint-Lothain et Nance. Si leur présence (grosse altise) est nettement plus importante que les autres années, rien ne permet de dire pour l'instant s'il y'aura une nuisibilité ou pas. A noter qu'elles se situent dans les pétioles (comme les années précédentes) et non dans le bourgeon ce qui jusqu'à maintenant ne présentait pas de nuisibilité particulière.

## **BLE D'HIVER**

\* **Stade** : Fin tallage. Surveillez le stade dans les parcelles précoces, le décollement de l'épi pourrait être observé, voir le stade « épi 1 cm ».

\* **Fertilisation azotée** : La quasi-totalité des parcelles ont reçu leur premier apport d'azote (30 à 50 N). Les apports de soufre ont débuté et dans ce cas, la dose d'azote peut atteindre les 60-80 unités/ha. Le stade « épi 1 cm » pourrait être observé prochainement dans les situations les plus précoces. Dans ce cas, le deuxième apport pourra être envisagé. Ce dernier doit correspondre à la dose d'azote totale calculée moins le ou les apports déjà effectués plus le dernier (40 à 60) ou les 2 derniers.

### \* **Fertilisation soufrée** :

Le cumul de pluie du 1 octobre 2018 au 1 mars 2019 est de :

- 225 pour le poste de Tavaux,
- 362 mm pour le poste de Lons le Saunier,
- 400 mm pour le poste d'Arbois.

Ci-dessous, grille de préconisation d'apport de soufre (kg /ha de SO<sub>3</sub>) entre début et fin tallage, sur blé et orge d'hiver (Source Arvalis). **Situations sans apports réguliers et fréquents de matière organique** (moins de 3 apports en 10 ans) :

- L'apport de soufre ne présente donc pas d'intérêt cette année pour une majorité de situations dans la plaine du jura.

Sans apport de matière organique	cumul de pluie du 1/10 au 1/03	Précédent		
		Colza avec apport de SO <sub>3</sub>	Maïs irrigué avec apport de soufre > 60 u SO <sub>3</sub>	Autre
<b>Risque élevé, sols superficiels filtrants</b> : argilo-calcaire superficiel ; sol sableux, limon caillouteux à silex	<b>Forte ou normale</b> (> 250 mm)	<b>40</b>	<b>30</b>	<b>50</b>
	<b>Faible</b> (< 250 mm)	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>30</b>
<b>Risque moyen</b> : argilo-calcaire profond ; limon battant froid hydromorphe	<b>Forte</b> (> 400 mm)	<b>30</b>	<b>20</b>	<b>40</b>
	<b>Normale</b>	<b>20</b>	<b>0</b>	<b>30</b>
	<b>Faible</b> (< 300 mm)	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Risque faible</b> , sol profond sain: limon argileux profond, limon franc, sols argileux profonds.	<b>Forte</b> (> 400 mm)	<b>20</b>	<b>0</b>	<b>30</b>
	<b>Normale</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>20</b>
	<b>Faible</b> (< 300 mm)	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Situations sans apports réguliers et fréquents de matière organique** (au moins 3 apports en 10 ans) :

- L'apport de soufre n'est préconisé que pour les sols superficiels filtrants avec une pluviométrie supérieure à 250 mm.

\* **Désherbage** : la pluie est nécessaire pour espérer une bonne efficacité des herbicides notamment ceux de la famille des sulfonilurées. Des « marquages » peuvent avoir lieu suite au désherbage de février.

## **ORGE D'HIVER**

\* **Stade** : Fin tallage à « épi 1 cm ». Le stade « épi 1 cm » a été observé par exemple dans une parcelle de Touareg semé début octobre et arrosé. Dans cette même parcelle, on pouvait voir la céréale « toute jaune » sur le précédent pois et verte sur le précédent soja. Le jaunissement partiel ou non est souvent dû au développement de la culture. Plus elle a levé tôt plus elle est développée plus elle est jaune.

\* **Fertilisation azotée** : Le deuxième et généralement dernier apport doit être envisagé pour les orges qui ont fini de taller et qui vont débiter leur montaison. A l'approche du stade « épi 1 cm », envisagez le deuxième apport. Si c'est le dernier, il doit correspondre au solde (dose totale – premier apport). Pour des doses importantes, il est possible de fractionner en 3 apports, soit un dernier de 40 unités au stade 1 nœud (Voir ci-après).

\* **Fertilisation soufrée** : Voir blé.

## **ORGE DE PRINTEMPS SEME A L'AUTOMNE**

\* **Stade** : fin tallage à « épi 1 cm » selon date de semis et levée.

\* **Fertilisation azotée**:

ARVALIS recommande de gérer la fertilisation azotée comme celle d'une orge d'hiver, soit calcul de la dose d'azote totale à l'aide de la méthode du bilan, stratégie en deux apports (sortie hiver et épi 1 cm). Un pilotage à l'aide de la méthode HNT peut se faire pour vérifier que la culture ne manque pas d'azote.



*Orge de printemps semé le 12 octobre avec engrais localisé, stade épi 3 cm si forte densité (sinon 1 cm).*

## **ORGE DE PRINTEMPS**

\* **Stade** : les semis se sont terminés la semaine dernière.

\* **Fertilisation azotée**:

ARVALIS recommande de fractionner la dose d'azote totale, en particulier pour les semis précoces, les sols superficiels ou les parcelles à faible reliquat et dose totale supérieure à 120 unités. Soit 50 unités à la levée et le reste de la dose calculée courant tallage. Pour les doses faibles, un apport unique au stade 3 feuilles début tallage peut être retenu.